

AVENAY



BULLETIN MUNICIPAL
2001

S.I.V.O.M. de la Région de Villers-Bocage

14250 FONTENAY-LE-PESNEL

Depuis le 24 octobre 1990, le syndicat a la charge du traitement des déchets ménagers. Dès 1991, nous nous sommes engagés dans une politique de collecte sélective par apport volontaire. En 1996, l'ensemble des matériaux (papier, verre, plastiques, acier, aluminium, briques alimentaires) était collecté, un contrat fut signé avec Eco-Emballages, ce qui aujourd'hui encore nous permet de recevoir des aides financières concernant les matériaux recyclés mais également de bénéficier d'une TVA à 5,5 % sur l'ensemble des prestations.

DÉCHETS MÉNAGERS

Année	Tonnage	Moyenne par habitant par an en kg	Moyenne par habitant par jour en kg	Augmentation du tonnage
1999	2 387,84	282,590	0,764	
2000	2 471,88	288,715	0,791	3,52 %
2001*	2 337,00	272,790	0,827	

◆ 2001 bilan sur 11 mois

Au vu de ces résultats, nous pouvons constater une évolution du tonnage des déchets ménagers, cette augmentation n'est pas sans incidence sur le coût du traitement et la participation financière des habitants. Nous pensons que l'ouverture des déchetteries permettra d'inverser cette tendance.

COLLECTE SÉLECTIVE

BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2000

Matériaux	Collecté en tonnes	Recyclé en tonnes	% refus de tri
Verre	315,003	315,003	0
Plastiques, alu, acier, briques	38,140	31,871	19,66
Papier, carton	170,802	148,356	15,13

BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2001 POUR 3 TRIMESTRES

Matériaux	Collecté en tonnes	Recyclé en tonnes	% refus de tri
Verre	249,566	249,566	0
Plastiques, alu, acier, briques	34,323	27,779	23,55
Papier, carton	141,930	123,154	15,24

La collecte sélective est devenue un acte volontaire, bien compris des habitants, chacun d'entre nous a su percevoir l'intérêt de cette démarche. Il nous reste néanmoins encore des efforts à faire quant à l'apport des cartonnettes. Les chiffres de refus de tri démontrent que des matériaux non conformes au cahier des charges sont déposés dans les conteneurs. Ces erreurs ont un coût lié aux prestations de collecte et de tri.

Alors soyons vigilants et citoyens
face à l'enjeu économique et environnemental !

**CHACUN D'ENTRE NOUS DOIT FAIRE UN EFFORT
SUR LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX DÉPOSÉS DANS LES CONTENEURS**

COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Une expérience de compostage individuel a été mise en place sur le territoire du syndicat, 30 composteurs ont été placés auprès de personnes volontaires.

Le résultat de cette expérience nous permettra de déterminer le poids des fermentescibles (déchets issus de la cuisine) et celui des déchets verts annuellement fabriqués par foyer.

Face à l'enjeu économique, environnemental et l'intérêt porté par les habitants à l'égard de la pratique du compostage individuel, le syndicat s'orientera vers une nouvelle attribution de composteurs.

DÉCHETTERIES

Le projet de construction d'un réseau de déchetteries est en cours. Un premier programme de construction est prévu pour le mois de janvier, le second pour le mois de mai. Les déchetteries de Sainte-Honorine-du-Fay et de Fontenay-le-Pesnel doivent être opérationnelles vers le mois d'octobre 2002.

La construction et le fonctionnement de ces déchetteries ont un coût :

- 2000 → 15 francs par habitant par an
- 2001 → 30 francs par habitant par an
- 2002 → entre 60 et 80 francs par habitant par an

Ces infrastructures sont nécessaires et elles répondront aux besoins de chacun d'entre nous. Nous pensons qu'elles permettront de diminuer le tonnage de déchets ménagers et ainsi d'en diminuer le coût de traitement.

**UN APPORT RÉGULIER DES MATÉRIAUX RECYCLABLES
A LA DÉCHETTERIE PERMETTRA DE DIMINUER SENSIBLEMENT
LE TONNAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

**POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER !
TRIONS UTILE, TRIONS BIEN !**

 **PROGRAMME
ECO-EMBALLAGES**

SOMMAIRE

Rubrique	N° de page
Le mot du maire	2 et 3
Les événement de l'année	4 à 6
Le conseil municipal et les commissions	7 et 8
Informations pratiques	9 et 10
Etat civil	11
Budget succinct	12
Tarif	13
Compte rendu des réunions du conseil municipal	14 à 18
Le mot de l'école	19 à 20
Le mot des déléguées de parents d'élève	21
Association loisirs et culture et accueil du 3ème âge	22 et 23
Le comité des fêtes	24 et 25
Tennis de table	26
Tennis club d'Avenay	27
A.S. Vieux	28 et 29
I.C.L. Val sur Ajon	30
Abbé Bernard Leclercq	31
L'A.F.A.P.E.J	32
A.D.M.R.	33
Association Point de vue	34
Jardiniers de France	35
Association Familles Rurales	36 et 37
O.M.A.C. Evrecy	38 et 39
Point info 14	40
Annonces	41 et 42
Renseignements utiles	43

Le mot du Maire

A l'approche de cette fin d'année , je tiens tout d'abord à remercier le Conseil Municipal, les associations, les enseignants, le personnel communal et tous les bénévoles pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée dans l'accomplissement de ma tâche. J'exprime à ces personnes toute ma reconnaissance .Vous trouverez donc dans ce bulletin des informations, des projets réalisés ou à réaliser ainsi que différentes actions que nous **menons ensemble**.

Construction: Lotissement "La Dîme"

A ce jour, sept permis de construire ont été instruits et acceptés par les services de l'Equipement. Il ne reste plus maintenant qu'à poser les premières pierres...

Aménagement foncier

Le classement des terres sur les trois communes est terminé. L'enquête publique a eu lieu les 19,20 et 21 novembre 2001.

Deux réclamations sur ce classement feront l'objet d'une prochaine rencontre avec la commission.

Il reste encore 2 à 3 années de travail pour la continuité de cette opération qui se soldera par la voirie communale.

Soyons patients...

Intercommunalité

En date du 10 août 2001, Monsieur le Préfet a fixé le périmètre de la future communauté de communes qui devrait prendre effet dès janvier 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette communauté dénommée "Evrecy-Orne-Odon" dont le siège se situera à la Mairie d'Evrecy.

Le périmètre décidé par Monsieur le Préfet est constitué des communes suivantes : Amayé sur Orne, Avenay, Baron sur Odon, Bougy, La Caine, Esquay Notre Dame , Evrecy, Feuguerolles-Bully, Fontaine Etopefour, Gavrus, Grainville sur Odon, Maizet, Maltot, Mondrainville, Montigny, Préaux Bocage, Sainte Honorine du Fay, Vacognes-Neuilley et Vieux. Deux communes souhaitent ne pas adhérer à cette communauté et s'orienteraient plutôt vers d'autres secteurs: Eterville sur Caen et Trois-Monts sur Thury-Harcourt

Assainissement

L'étude est bien avancée et le rapport du Cabinet ASTER sera transmis au Conseil Municipal prochainement afin de créer un syndicat avec la commune de Vieux où la station d'épuration sera réalisée en commun.

Certes, malgré les subventions, cette opération qui nous est imposée (Loi sur l'eau) sera très onéreuse.

Ecole

Le 22 juin dernier, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons assisté au départ de Liliane Caillard qui après vingt années passées parmi nous à l'école d'Avenay a quitté sa fonction d'enseignante pour prendre une retraite bien méritée. Malgré tout, la joie et l'amitié étaient dans nos cœurs pour fêter son départ et lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

Le 6 septembre, j'ai accueilli son successeur Monsieur Rossignol afin de lui souhaiter, au nom de la Municipalité, la bienvenue dans notre commune.

Le 8 novembre

J'ai reçu la gendarmerie d'Evrecy qui souhaitait rencontrer nos aînés.

Après avoir présenté le fonctionnement de sa brigade, en collaboration avec les brigades de Tilly sur seules et de Villers Bocage, l'Adjudant Djerbi a apporté de précieux conseils à nos concitoyens afin de les sécuriser et, à l'approche de l'euro nous a commenté un certain nombre de recommandations. Merci à lui pour son initiative qui a été appréciée de tous.

Le 11 novembre

A l'occasion de cette cérémonie, Monsieur Lucien Sergent s'est vu remettre du Président Prével, en présence du Député Alain Tourret et du Conseiller Général Henri Girard, la médaille du porte-drapeau. J'en profite pour réitérer ma sympathie et mes remerciements à toutes les personnes qui étaient présentes, sans oublier les enfants venus encore nombreux cette année. Quel bel exemple de civisme!

Infos

A titre expérimental et à dater du 01.01.2002, une deuxième permanence de mairie aura lieu tous les mardis de 18h à 19h. La permanence actuelle du vendredi reste inchangée.

En cas de jour férié, la permanence sera avancée d'une journée.

En dehors de ces heures d'ouverture et en cas d'urgence, n'hésitez pas à me contacter.

Avant de conclure, je voudrais souhaiter la bienvenue dans notre commune à tous les nouveaux habitants.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2002.

Le Maire,
Gérard Lemoine

Départ de Liliane Caillard

Le vendredi 22 juin 2001, l'école communale d'Avenay a salué la carrière de Liliane Caillard institutrice dans notre commune depuis 1981.

Alain Tourret, député, Gérard Lemoine Maire et son conseil municipal, les élèves et anciens élèves, les parents, collègues et amis, assistaient à la cérémonie en présence de Jean-Yves Caillard, le mari et directeur de notre école ainsi que toute leur famille et notamment Mme Houel, sa maman.

Chacune des personnalités ont rendu hommage à Madame.

Patrick Drancey, inspecteur de l'éducation nationale a retracé sa carrière professionnelle, commencée en 1966 à St Aubin des Bois, puis à la Guerinière, ouistreham et Avenay.

Toast et petits fours préparés chaleureusement par les parents d'élèves accompagnés le pot de l'amitié offert par la municipalité et clôtura la cérémonie.

Nous souhaitons de bonnes grandes vacances à Liliane Caillard et la bienvenue à Pascal Rossignol, son remplaçant.



Médaille d'honneur décernée à notre maire

En présence du député , Alain Touret, du conseiller général, Henri Girard, du conseil municipal et de nombreux invités, Gérard Lemoine a reçu la médaille d'honneur communal, départemental., régional de vermeil pour ces 30 années de service à notre commune.

Gérard Lemoine à été élu conseiller en 1971, adjoint au maire de 1977 à 1983 et Maire depuis 1995.

Jean-Louis Lechevalier, adjoint au maire à tenu à remercier son collègue et ami en soulignant tous les moments importants de sa fonction. Le pot de l'amitié clôtura la cérémonie.



Cérémonie du 11 novembre 2001

Le dimanche 11 novembre, plus de 80 personnes ont assisté à la cérémonie commémorative de la 1^{ère} guerre mondiale. A cette occasion, M. Lucien Sergent s'est vu remettre la médaille et l'insigne d'honneur de porte drapeau en présence de Alain Touret, député, Gérard Lemoine Maire et son conseil municipal.

Jean Prevelle, le président de la section des anciens combattants d'Evrecy a tenu à saluer également la présence de nombreux enfants venus assister à la cérémonie accompagnés de Jean-Yves Caillard, le directeur de l'école publique.



CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Gérard LEMOINE
1er adjoint : M. Jean-Louis LECHEVALIER
2ème adjoint : M. Xavier BELLOU
Conseiller : Mme Véronique FRANCOIS
Conseiller : Mme Monique LEBOULANGER
Conseiller : Mme Corinne SENEAL
Conseiller : M. Philippe MARGUERITE
Conseiller : M. René CALANDOT
Conseiller : M. Bernard PUPIN
Conseiller : M. Jean-Louis QUILLOT
Conseiller : M. Jacky REGNAULT

COMMISSIONS :

Affaires scolaires :

Mmes SENEAL Corinne LEBOULANGER Monique MM. BELLOU Xavier MARGUERITE Philippe

Bâtiments communaux :

MM. PUPIN Bernard QUILLOT Jean-Louis REGNAULT Jacky

Cantine scolaire :

Mmes FRANÇOIS Véronique SENEAL Corinne M. MARGUERITE Philippe

Cimetière :

MM. PUPIN Bernard BELLOU Xavier REGNAULT Jacky Mme FRANÇOIS Véronique

Fêtes et cérémonies :

MM. PUPIN Bernard CALANDOT René LECHEVALIER Jean-Louis

Finances et Budget :

Les 11 membres du Conseil Municipal

Information :

MM. BELLOU Xavier PUPIN Bernard Mmes FRANÇOIS Véronique SENEAL Corinne

Personnel communal :

MM. LECHEVALIER Jean-Louis LEMOINE Gérard REGNAULT Jacky

Terrain de sport :

MM. REGNAULT T Jacky CALANDOT René LECHEVALIER Jean-Louis

Urbanisme, environnement et aménagement foncier :

MM. QUILLOT Jean-Louis BELLOU Xavier LECHEVALIER Jean-Louis MARGUERITE Philippe
PUPIN Bernard

Voies et chemins :

M. M. LECHEVALIER Jean-Louis BELLOU Xavier MARGUERITE Philippe

C.C.A.S :

Conseil : Mmes FRANÇOIS Véronique LEBOULANGER Monique SENEAL Corinne M. PUPIN Bernard

Hors conseil : Mmes BAZIN Madeleine BELLOU Colette LEROY Nicole MARCHEGANI Jeannine

SYNDICATS:

Adduction d'eau potable:

Titulaires: MM. BELLOU Xavier QUILLOT Jean-Louis

Assainissement:

Titulaires: MM. BELLOU Xavier QUILLOT Jean-Louis

S.D.E.C:

Titulaires: MM. LECHEVALIER Jean-Louis MARGUERITE Philippe Suppléant:

S.I.V.O.M Villers-Bocage (O.M):

Titulaires: MM. CALANDOT René LECHEVALIER Jean-Louis Suppléant: M. LEMOINE Gérard

Syndicat scolaire:

Titulaires: Mmes LEBOULANGER Monique SENEAL Corinne

LISTES ELECTORALES: .

Politiques:

M. LEMOINE Gérard

M. BELLOU Roland -Délégué du préfet-

M. TIRARD Jules -Délégué de l'administration-

Chambre d'Agriculture: M. BELLOU Xavier

M. BELLOU Roland -Délégué du préfet-

Chambre de Métiers:

MM. PUPIN Bernard REGNAULT Jacky M. BELLOU Roland -Délégué du préfet-

M. POULAIN Didier -Délégué chef d'entreprise - M. ROUSSEL Fabien - Délégué compagnon -

Chambre de Commerce et d'Industrie:

Mme FRANÇOIS Véronique M. QUILLOT Jean-Louis

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DE LA MAIRIE

le mardi de 18h à 19h
le vendredi de 17h à 19h.

TEL./FAX : 02.31.80.56.96

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le **28 février 2002** peuvent demander leur inscription sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2001.

En principe cette inscription est faite d'office, à la demande de l'INSEE, pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans. Toutefois, les listes qui nous sont communiquées sont parfois incomplètes. Il est en conséquence préférable de venir vérifier en Mairie que cette inscription a bien été faite.

Les jeunes qui auront 18 ans entre le 28 février 2002 et la date du 1^{er} tour de l'élection présidentielle (le 21 avril 2002) pourront venir s'inscrire ultérieurement. Il en sera de même pour les jeunes nés entre les élections présidentielles et le 1^{er} tour des élections législatives (le 09 juin 2002). Se renseigner en Mairie à l'avance.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du service national par la journée d'appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, **garçons et filles** doivent désormais venir se faire recenser à **16 ans**.

Ils doivent se présenter en Mairie dès leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du mois qui suit leur anniversaire.

S'ils ne faisaient pas cette démarche, ils pourraient se voir refuser l'inscription à certains examens et concours.

CARTE NATIONAL D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
Votre carte périmé
Votre livret de famille
1 photocopie d'un justificatif de domicile
Prévoir un délai de 2 à 3 semaines.

DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir la délivrance ou le renouvellement, vous devez fournir :
1 timbre fiscal à 60 euro 98cts (30,49 euro pour les enfants).
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
Votre ancien passeport (pour un renouvellement).
Votre livret de famille.
1 photocopie d'un justificatif de domicile.
Le passeport est maintenant valable 10 ans (5 ans pour les mineurs).
Dorénavant les Mairie ne sont plus habilitées à recevoir les déclarations de perte ou de vol de pièces d'identité.
Faire la déclaration à la gendarmerie avant de demander le renouvellement.

ETAT CIVIL

Nous vous rappelons que dans le cadre de la simplification des formalités administratives, la FICHE D'ETAT CIVIL à été supprimée. Celle-ci doit être remplacée, selon le cas, par la photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité.

De même, la CERTIFICATION CONFORME par le Maire de documents photocopiés a été supprimée. Cette formalité n'a donc plus à être sollicitée en Mairie.

En ce qui concerne les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès, ils doivent être demandés à la mairie où ont eu lieu la naissance, le mariage ou le décès. (Fournir une enveloppe timbrée.)

ETAT - CIVIL

Naissances:



Hortense SANCHIONI	16 janvier 2001
Adélie LANDELLE	06 février 2001
Suzie BELLOU	21 février 2001
Nathan DESAINTDENIS	27 avril 2001
Benjamin CUESTA	30 mai 2001
Hugo LEBAILLY	29 août 2001

BIENVENUE AUX BEBES ET FELICITATIONS AUX PARENTS

Mariage:



Sébastien DENIAUX
et Sandrine CASSARD
23 juin 2001

TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR

Décès:

Mme Denise VILLENEUVE	24 décembre 2000
M. Jacques MAUGER	09 avril 2001
M. Marcel OLLIER	11 juillet 2001
M. Paul LEMONNIER	18 octobre 2001
Mme Louise LEMONNIER	26 octobre 2001



SINCERES REGRETS AUX FAMILLES

BUDGET SUCCINT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

ACHATS	128 300
dont: Eau	5 000
Electricité	25 000
Combustibles	30 000
Alimentation	42 000
Petit matériel	8 000
Fourn. Bureau	4 000
Fourn. Scolaires	8 000
SERVICES EXTERIEURS	298 943
dont: Enlèvement O.M	42 300
Entretien Bâtiments	110 000
Entretien Voirie	123 925
Entretien Matériel	7 500
Primes d'Assurances	11 218
AUTRES SERVICES	25 350
dont: Fêtes et Cérémonies	6 000
Téléphone + timbres	9 500
Frais transport	2 500
IMPOTS ET TAXES	9 700
FRAIS DE PERSONNEL	425 350
GESTION COURANTE	235 158
dont: Indemnité Elus	68 000
Service Incendie	37 357
Charges Intercom.	93 069
Subventions	19 518
FRAIS FINANCIERS	18 985
AUTRES DEPENSES	6 500
VIREMt A L'INVESTISSEMENT	32 761

TOTAL FONCTIONNEMENT 1 181 047

DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

DEFICIT D'INVESTISSEMENT	36 668
REMBOURS. EMPRUNTS	45 504
ACQUISITIONS	21 251
dont: Plantations	3 978
Matériel communal	11 000
Matériel scolaire	5 000
TRAVAUX	165 200
dont: Bâtiments	53 289
Voirie	53 905
Assainissement	58 006
<u>TOTAL INVESTISSEMENT</u>	<u>252 054</u>
<u>TOTAL DEPENSES 2001</u>	<u>1 433 101</u>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VENTE DE PRODUITS	55 200
dont: Cantine/Garderie/Etude	55 200
IMPOTS ET TAXES	475 667
dont: Contrib. directes	334 407
Taxe O.M	110 910
Droits de mutation	30 000
DOTATIONS DE L'ETAT	396 955
dont: D.G.F	283 603
Fds Nal Taxe Prof.	60 000
AUTRES RECETTES	48 100
dont: Loyers	38 500
EXCEDENT 1999	203 925

TOTAL FONCTIONNEMENT 1 181 047

RECETTES D'INVESTISSEMENT:

DOTATIONS	93 960
dont: Compensation TVA	15 885
T.L.E	78 075
SUBVENTIONS ET D.G.E	41 902
EXCEDENT RESERVES	100 000
VIREMt DU FONCTIONNEMt	32 761

TOTAL INVESTISSEMENT 268 623

TOTAL RECETTES 2001 1 433 101

BUDGET DU C.C.A.S

DEPENSES:

Entretien du matériel	1 400
Impôts et taxes	900
Secours en argent	2 602
Subvention A.D.M.R	2 200
Bourses communales	2 400

TOTAL DEPENSES 9 502

RECETTES:

Locations / Loyers	3 150
Subvention communale	2 000
Location téléalarme	1 000
Excédent 2000	3 352

TOTAL RECETTES 9 502

TARIFS

Concessions cimetièrè

100 ans	100 euros
50 ans	77 euros
30 ans	50 euros

Ecole cantine

	3.13 euros enfants
	4.00 euros adultes
garderie	1.52 euros par jour
étude	1.52 euros par jour

Télé alarme

1 ^{er} tarif	4.57 euros
2 ^{ème} tarif	7.62 euros

Eau

abonnement	14 euros
prix du m3 HT	
de 0 à 50 m3	0.65 euros
de 51 à 100m3	0.60 euros
plus de 100m3	0.50 euros

Projet de communauté de commune

Depuis la réunion du 20.12.00 un groupe de commune a provoqué des réunions afin de réfléchir ensemble à la mise en place d'une communauté de commune. Huit communes prennent l'initiative de demander à M. le Préfet la prise d'un arrêté de projet de périmètre avec les communes suivantes : Amayé sur Orne, Avenay, Hamars, Maizet, Montigny, Préaux-Bocage, St Honorine du fay et Vacognes - Neuilly.

Courant avril, un courrier de M. le secrétaire Général de la préfecture nous exprime son refus. En effet le périmètre et le nombre d'habitants sont jugés insuffisants. Au mois de juin, le conseil municipal souhaite que la commune participe aux discussions et réflexions relative à la constitution d'une communauté de commune évoquée lors de la réunion, qui s'est déroulée le 21 mai dernier à Evrecy et propose le principe que chaque commune soit représentée par deux délégués ayant un suppléant. Un accord de principe est donné par le recrutement d'un cabinet qui serait chargé de l'étude et de l'animation.

La situation géographique, économique et sociologique de notre commune impliquerait de travailler avec des communes ayant des points et des besoins communs. C'est pourquoi le conseil s'orienterait vers une communauté de commune, rassemblant les communes du centre du canton, autour d'un noyau extensible : Evrecy, St Honorine du fay, en dehors des communes du Nord adhérentes au S.D.A.U (Schéma Départemental d'Aménagement Urbain), à savoir Eterville, Feuguerolles-Bully, Fontaine Etoupefour, Maltot et Verson.

Cette délibération sera transmise à M. le préfet et M. Girard.

En juillet le conseil est informé que d'importants désaccords sont apparus entre les participants. Aucun périmètre n'a pu être défini à ce jour.



Le 30 juillet on a reçu un arrêté préfectoral fixant la liste des communes en vue de la constitution de la communauté de commune.

Au mois de septembre dans le cadre de la réflexion, il a été décidé de confier à Habitat et Développement 14, la mission de nous appuyer quand à la création de notre communauté de commune. Le coût de cette étude est de 34415F.

En novembre, une réunion a été consacré à l'étude des statuts et ensuite à une concertation sur les compétences à mettre en commun.

La voirie a été prise en considération à l'exception des trottoirs et travaux d'entretien.

Monsieur le secrétaire général de la préfecture souligne que l'institution d'une TPU (taxe professionnelle unique) permet à la C.C. d'assurer son autonomie financière.

Compétences décidées par le conseil municipal :

Voirie (gros travaux jusqu'en limite des trottoirs)
Entretien de voirie restant à la charge des communes
Création /entretien trottoirs à la charge des communes
Création/entretien espaces verts aux communes
Mise en commun des équipements sportifs
(Cette décision concerne le terrain de sport et le court de tennis)
Mise en commun des équipements socioculturels
(Équipement inexistant dans la commune)
Mise en commun des équipements futurs
Financement des transports pour activités annexes
Fonctionnement des activités culturelles
(Bibliothèques, écoles de musique, action culturelle...)
Information en direction des personnes âgées
Développement des activités liés au tourisme

Tous les projets sont toutefois officieux et dépendront des décisions prises par toutes les communes lors des prochaines réunions.

Aménagement foncier

Les opérations dans le cadre de l'aménagement foncier sont terminées pour la commune . Ces opérations vont se poursuivre jusqu' en février pour les communes de Maizet et de St Honorine du Fay.

Mme Geneviève Barbot, M. Roland Bellou et M. Gérard Renouf sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité.

Par ailleurs, M. Philippe Marguerite est nommé à l'unanimité membre suppléant de M. le maire au sein de cette même commission.

Assainissement

Après avoir choisi le cabinet Aster en novembre, le conseil sollicite le concours de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et Forêt) du calvados pour assurer la mission du conseil et assistance occasionnelle concernant le suivi des études de zonage d'assainissement.

Le conseil municipal sera informé des décisions prises.

Suite à la visite de Mme Aerts, chargée par la DDAF du suivi de l'étude zonage d' assainissement, il est nécessaire d'inscrire quelques dépenses supplémentaires concernant cette étude. A savoir :

3 tests de percolation pour un montant de 4200FF HT.
Une réunion publique pour une somme de 1800FF HT
Une enquête d'utilité publique pour un montant de 10000FF HT environ.
Une subvention complémentaire est sollicitée auprès de l'agence de l'eau et du conseil général.

Travaux / Bâtiments

Le dispositif commandant l'horloge de la cloche de l'église a été remplacé.
Suite aux intempéries de l'hiver dernier, le mur mitoyen du cimetière c'est effondré.
Après étude celui-ci a été refait puis financé à 50% par la commune.
A l'église, la réfection et la mise au norme de l'éclairage et du tableau électrique ont été effectués ainsi que le démontage du chauffage vétuste.
A l'école, le couloir du préau a été refait ainsi que la pose d'un casier à roller.

Voirie

A la réunion du 3 mai l'état de catastrophe naturelle à été demandé. A ce jour aucune réponse définitive n'a été donnée.
Une étude pour la sécurité de la route des criquets et la route d'Amayé sur Orne, ainsi que le carrefour du CD36 a été étudiée.

Constructions

Lotissement du clos de la Dime : travaux de viabilisation réalisés pendant l'été.
La rue principale de celui ci, a été baptisée rue de la Dime.
Actuellement 7 permis de construire sont déposés en mairie.

Investissements

En avril : Acquisition d'une tondeuse et perceuse.
En décembre, renouvellement de l'informatique suite au passage a l Euro.

Ordures ménagères

A la réunion du 3 mai un nouveau contrat est proposé par la société ONYX -CGEA, pour l'enlèvement des ordures ménagères. Dans le précédent contrat, le coût de base par habitant était de 95.6 FF. Il sera de 106 FF dans celui ci. Avant de prendre une décision définitive, le conseil suggère de mettre cette entreprise en concurrence.

Après un entretien avec le directeur de l'entreprise CGEA ONYX et les maires des autres communes concernées, on n'a pu obtenir de réduction de prix.

Le nouveau contrat est signé pour un montant annuel de 45738.475 FF HT, soit une augmentation de 11.22%. Ce nouveau tarif entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et sera modifier chaque trimestre par application d'un coefficient de variation détaillé dans le contrat

Un moyen de diminuer la hausse considérable du traitement des déchets ménagés :

Le tri sélectif.

Voici le résultat de notre collecte sélective par habitant pour l'année 2000 dans le SIVOM de la région de Villes bocage.

Poids dans le conteneur plastique : 4.452 kg	Avenay est 6 ^{eme} avec	5.5kg
Poids dans le conteneur verre : 36.769kg	Avenay est 3 ^{eme} avec	46 kg
Poids dans le conteneur papier : 19.937 kg	Avenay est 3 ^{eme} avec	25 kg

Continuons nos efforts dans ce sens.

Il faut mettre :

Dans le conteneur verre : Le verre

Dans le conteneur papier : le papier, cartonnnette, carton, journaux et magazine

Dans le conteneur plastique : plastique, boites alu et acier, briques alimentaires

PS : Merci de ne pas déposer de déchets hors des conteneurs, mêmes quand ceux ci sont pleins.

Pour les déchets verts, le dépôt au terrain de sport est ouvert le :

Du 15 octobre au 31 mars : le 2^{eme} lundi de chaque mois de 17 h 15 a 19 h 30

Du 1^{er} avril au 15 octobre : tous les lundis de 17 h 15 a 19 h30

A titre indicatif, le syndicat a mis à disposition 2 bacs composteur à l'essai dans chaque commune concernée. Ceux ci permettent de recycler des déchets verts et certains déchets ménages.

Par ailleurs un terrain pour la réalisation d'une déchetterie vient d'être acheté à St Honorine du fay.

Encombrants :

Dates d'enlèvements : **Mardi 12 Février 2002**

Mardi 18 juin 2002

Mardi 08 Octobre 2002

D'autre part, les collectes des ordures ménagères tombant un jour férié seront reportées au lendemain.

DEFINITION DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Appareil ménagers,
- Meubles,
- Literie,
- Deux roues,
- Outils de jardinage,
- Appareils sanitaires,
- Rebuts ménagers de menuiserie,
- Rebut de plomberie
- Autres gros objets usagers

NE SONT PAS ACCEPTES :

- Béton
- Pneus
- Gravats
- « Agglos »
- Fils barbelés
- Plaques en Amiante
- Souches d'arbre
- Roues complètes (agricoles)
- Carcasses de voiture

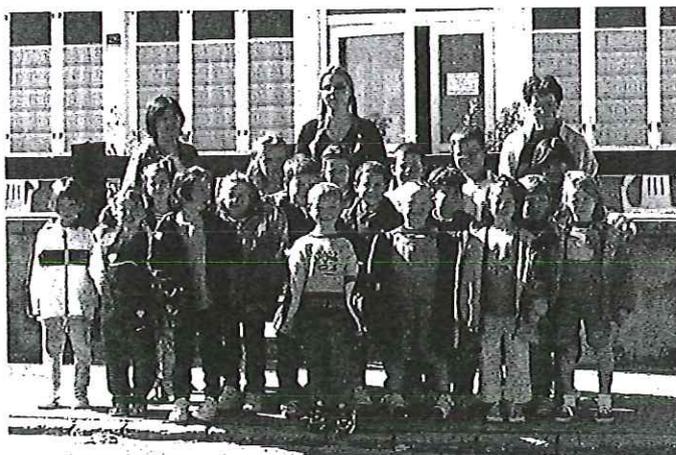
LE MOT DE L'ECOLE

L'année scolaire écoulée a été très riche en événements pour notre école:



La classe de neige s'est déroulée, début mars, à SOLLIERES, en Savoie. Les 18 "grands" ont pu profiter des joies du ski et de la neige durant deux semaines. Les visites et les promenades leur ont également permis de découvrir et d'étudier le milieu montagnard.

Direction toute différente pour les "petits" qui, en mai, sont partis à GRANDCAMP-MAISY pour une semaine. La plupart d'entre eux quittaient la maison pour la première fois. Ils ont pu vivre ces quelques jours au rythme de ce petit port de pêche bien agréable.



Les autres activités, plus régulières, ont connu leur habituel succès, qu'il s'agisse de la soirée-choucroute ou de la foire aux greniers, pour ne citer que ces deux activités principales.

En juin, Liliane CAILLARD a fait ses adieux à l'école, après vingt ans de carrière dans la Commune. Beaucoup d'émotion mais aussi de chaleur lors de cette mémorable journée du 22 juin. Les élèves, anciens ou actuels, s'étaient réunis nombreux avec leurs parents et tous les amis de l'école pour lui adresser un au revoir inoubliable.

Pascal ROSSIGNOL lui a succédé et, comme les six petits nouveaux de section enfantine, a fait sa rentrée en septembre dernier à AVENAY. Peut-être débute-t-il là à son tour un long bail avec notre école.

Trente cinq enfants sont répartis cette année dans les deux classes (19 petits et 16 grands). L'effectif s'est stabilisé, mais les constructions nouvelles qui devraient bientôt débiter permettent d'envisager un effectif supérieur à 40 élèves pour les années à venir. Autant dire que la pérennité de la seconde classe est assurée pour plusieurs années maintenant.

Les travaux de rénovation des locaux touchent à leur fin; nous allons nous intéresser maintenant, dans la mesure de nos moyens, à l'aménagement de la cour de récréation.

Les projets pour la présente année ne manquent pas et certains sont déjà en cours de réalisation.

Après plusieurs années d'interruption, nos déplacements hebdomadaires ont pu reprendre.

Nous avons prévu plusieurs sorties, notamment pour les petits, afin d'assister à des spectacles.

Avec les encouragements de Monsieur PUPIN, nous avons participé une fois encore au concours cadre du Château-Henry. Grâce au chacun, notre thème de l'abeille composée végétaux a pris. L'école a ainsi de 1000 francs de qui nous a permis d'acheter un lecteur de C.D.



Arcimboldo, dans le Flore de Fontaine-travail et aux idées de présentation sur le et de la fleur, uniquement de remporté le premier reçu un bon d'achat la Société CORA, ce

Nous avons aussi, cette année, la chance de recevoir, régulièrement un poète, Guy ALLIX. Les enfants sont très heureux de ces rencontres et leurs productions tout à fait surprenantes. Ce travail mené en liaison avec d'autres classes sera conclu par l'édition d'un petit recueil de poèmes d'enfants.

Autres projets d'écriture : nous allons essayer de communiquer régulièrement, à partir de la rentrée avec l'école de Johannesberg, notre Commune jumelle. Nous venons également d'établir une correspondance avec une école du Sénégal. Nous essayerons d'y associer quelques actions de solidarité.

Les activités de la Coopérative scolaire ont également débuté. « L'opération Croissants » est une nouveauté. Elle semble avoir donné satisfaction puisque vous avez été nombreux à passer commande. Nous renouvellerons sans doute l'opération au printemps.

La vente des sapins de Noël a également donné de bons résultats. Nous adressons nos excuses à toutes les personnes qui avaient commandé un arbre avec des racines et qui n'ont pu obtenir satisfaction, pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Notez dès maintenant les dates de nos prochaines activités :

- . Après-midi costumée le 25 mars 2002
- . Foire aux greniers le 12 mai 2002 (date repoussée en raison des élections, mais susceptible d'être à nouveau modifiée).
- . Le Comité des Fêtes organisera un concours de belote au profit de la Coopérative scolaire, le 20 avril 2002.

Les élections au Comité de Parents ont permis à mesdames Véronique FRANÇOIS et Nathalie HECTOR d'être réélues. Une pensée également pour les autres candidates.

Le Père Noël nous rendra visite avant les vacances. Pas de spectacle cette année, mais une soirée-dessert en attendant la remise des cadeaux. Merci au Conseil Municipal et au Comité des Fêtes pour le financement de ces surprises.

Comme le veut la tradition, les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter à tous un joyeux Noël et une heureuse année 2002.

P. ROSSIGNOL / J.Y CAILLARD

LE MOT DES DELEGUEES DE PARENTS D'ELEVES

En premier lieu, nous remercions les parents d'élèves qui nous accordent leur confiance pour cette nouvelle année scolaire.

La responsabilité d'un délégué de parents d'élèves consiste à vous représenter lors des différentes réunions de l'année, donc n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoins, de problèmes ou tout simplement d'avis, de propositions, suggestions afin d'améliorer la vie de l'école. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

A ce sujet, le bilan de l'année antérieure et de celle qui commence est très positif, en matière d'organisation pour les manifestations qui se déroulent au sein de l'école pour notre coopérative.

N'oublions pas que cette disponibilité et cette énergie servent à offrir à nos enfants des sorties et des activités qui resteront pour eux de beaux souvenirs.

Soutenons l'effort!

Il faut préciser que les habitants de la commune, le comité des fêtes ainsi que la mairie y participent généreusement.

Ne manquons pas de dire encore une fois au revoir et merci à Madame Caillard, qui restera longtemps dans le cœur des petits et des grands.

Nous souhaitons également la Bienvenue à notre nouveau maître Monsieur Rossignol qui, nous l'espérons, se plaira dans sa nouvelle école.

En vous souhaitant de bonnes fêtes et que l'année 2002 vous apporte beaucoup de bonheur.

Les déléguées de parents d'élèves
Madame FRANCOIS Véronique
Madame HECTOR Nathalie



Tous avec l'école!!!

**ASSOCIATION LOISIRS
CULTURE ET ACCUEIL
Du 3^{ème} AGE
14210 AVENAY**

Notre club présente des signes de faiblesse. La raison en est simple. Prendre de l'âge signifie souvent présenter une panoplie de maux ou perdre partiellement son autonomie. LA Mobilité réduit la possibilité à certaines activités ou même de sortir difficilement de chez soi. Et les personnes plus jeunes et plus valides ont d'autres occupations. Bref il ne faudrait pas vieillir.

Nous essayons malgré tout, de passer de bons moments ensemble.

Janvier est le mois de l'assemblée générale et du renouvellement d'adhésion. En cette année 2002, l'**EURO** aura fait son apparition. Pour plus de facilité, il faudra donc penser à régler son adhésion (**12 euros**) et le goûter (**1 euro**) avec cette nouvelle monnaie.

Février est le bienvenu avec son jeu de Loto.

Mars a connu un beau succès avec la troupe théâtrale de Potigny. 47 personnes sont venus applaudir les danseurs, les sketches et les chansons.

Une sortie du mois **D'avril** nous emmenait à Granville. La vie des abeilles et la confection artisanale de l'andouille ont visiblement intéressé les visiteurs. Au milieu du repas un spectacle de transformistes nous était proposé et a un peu interloqué les « non initiés » que nous sommes.

Notre randonnée du mois de **Mai**, pour cause de bons nombres de jours fériés et de festivités, fut reportée au **7 Juin**. Nous étions 17 marcheurs pour un parcours de 7 km à **Villers-Canivet**. Un repas apprécié à **Falaise** réunissait 35 personnes ravies de cette journée. **Pour la première fois** depuis la création du club en 1978, il n'y eu pas de voyage annuel. Trop peu de personnes inscrites.

Le mois de **Juin** est un mois de travail mais aussi un plaisir de se retrouver avec les membres du Comité des fêtes pour travailler ensemble à la réussite de notre kermesse. La sympathie est de rigueur et fait du bien à tout le monde. Il faut ouvrir une parenthèse et remercier le C F pour la belle image qui nous a été remise sans oublier le repas des Aînés qui fut parfait.

Après les vacances de Juin et Juillet ? Nous avons voulu marquer nos retrouvailles en **Septembre** en allant partager un excellent repas au bord de la mer à **Franceville** qui a satisfait les gourmands que nous sommes.

En **Novembre**, la fédération des Aînés ruraux nous proposait une réunion de secteur à **Evrecy**. Etaient présents : Mr Girard maire, Mme Lepage, présidente de la Fédé, Mr Notelet, Mr Thomasset, ainsi que les membres du bureau de **11 clubs** environnants.

A notre réunion mensuelle, nous avons accueilli Mrs les gendarmes d'Evrecy qui nous ont donné des conseils de sécurité et de prudence vis à vis de la nouvelle monnaie.

Le **20** du même mois : Echec total pour notre thé dansant. Très peu de monde malgré des promesses de diffusion. Les jours ouvrables ne conviennent aux danseurs. Cela se comprend et n'est pas à renouveler.

Le **1^{er} Décembre**, réunion de la Fédération de la gymnastique à **Noyer-Bocage**. Rappelons que notre **section d'Avenay** a recruté 23 licenciés. Une monitrice et une ambiance sympathiques font le reste.

Et le **13 Décembre**, les Aînés ont apprécié un repas de Noël plutôt qu'une représentation de cirque. A chacun son âge, à chacun sa préférence et l'année 2001 s'en ira bientôt pour nous propulser en 2002 qui nous l'espérons de tout cœur, nous apportera la paix et la clémence dont nous avons tant besoin.

Puisse t'elle également motiver quelqu'un d'entre vous qui voudrait et pourrait remplacer la présidente du club qui, après vingt trois ans de services, a besoin de lâcher les rennes du club. La motivation est intacte mais la fatigue s'installe. Il faut donc recruter. Et il plairait de voir une personne active, dynamique et plus jeune pour reprendre le flambeau. La marche du club est saine, les finances également. Alors il faut à tout prix relever le défi. Il ne faut pas que le club disparaisse. Nous nous retrouverons toujours avec beaucoup de plaisir à chaque rencontre.

Quelqu'un d'entre vous est capable de tenir ce pari. Nous l'attendons.

L'espoir permanent est la phase la plus importante de toute une vie. Alors, souhaitons que l'année 2002 nous apportera ce dont nous aspirons le plus au monde : santé et bonheur.

Meilleurs et sincères vœux à toutes et à tous.

La présidente : **Mme BAZIN.**



COMITE DES FETES ET LOISIRS
22 ET 23 JUIN 2002
19^{EME} CONCOURS INTER REGIONAL DU PAIN
14210 AVENAY

Président Lucien MARTIN
1 Rue St Loup cixex 22
14210 AVENAY
Tel/Fax 02 31 80 57 95
LUMARTY@FREE.FR

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 26 OCTOBRE 2001**

Le Comité des Fêtes d'Avenay s'est réuni pour son assemblée générale annuelle le vendredi 26 Octobre 2001 à la salle des Fêtes.

Sont excusés : Mmes BAZIN, MARCHEGIANI Jeanine, FARAILL Michèle. Ms BRUSTIER Pierre, BAZIN Robert, FARAILL Fr. Dominique, LEBEL Serge, LEMONIER Louis, MORTIER (entraîneur du Tennis de Table), FOURMON ainsi que Mr LEMOINE Maire représenté par son premier Adjoint Mr LECHEVALIER J.L.

Mr Lucien MARTIN, Président, souhaite la bienvenue aux nouveaux participants tout en regrettant qu'il ne soient pas aussi nombreux à cette assemblée qu'ils le sont pour aider aux différentes activités.

-Mme LEBOUCHER la trésorière a donné lecture du Bilan Financier qui est cette année en déficit, résultat d'une légère baisse de fréquentation du public lors des différentes activités organisées au court de cette année, mais prévisible du fait de la construction de notre local pour stocker le matériel. Ce dernier, financé par le comité a été monté par les employés communaux. Ceci grace a l'accord de la Municipalité et Mr MARTIN tient à remercier cette dernière pour sa coopération et les bonnes relations qui existe avec le Comité.

Le Président remercie les représentants du Club des Aînés pour leur participation au Concours du Pain, ainsi que tous les Membres pour le travail effectué durant cette saison et plus particulièrement Ms GENESLAY et LEBEL pour leur dévouement au tennis de table.

Il donne également le bilan de la Soirée au Soleil du 20 Octobre dernier à laquelle 89 personnes ont assistées dans une salle merveilleusement décorée et dans une très bonne ambiance ce qui fait que cette dernière sera renouvelée la prochaine saison.

Après élection le bureau est reconduit dans sa totalité soit :

Président	Mr. MARTIN Lucien
Vices Présidents	Ms GENESLAY Gérard LECOURT Denis
Secrétaire	Mr PUPIN Bernard
Secrétaire Adjte	Mme LECOURT Annick
Trésorière	Mme LEBOUCHER Yannick
Trésorière Adjte	Mme MARCHEGIANNI Jeannine

Les Membres sont :

Mmes, GENESLAY Claudie, CAILLARD Liliane, LEROY Nicole, BELLOU Caroline
Ms BRUSTIER Pierre, BAZIN Robert, CALENDOT René TREMPU Francis, CAILLARD Jean Yves, LEBEL Serge, LEBOUCHER Patrick, ROUSSEL Edmond, Mr FARAILL François Dominique, LEMONIER Louis, QUILLOT Jean Louis.

Mr MARTIN remercie tous les participants de la confiance renouvelée au nom de toute l'équipe réélue.

Le Président
Lucien MARTIN

COMITE DES FETES ET LOISIRS AVENAY

SAISON 2001 / 2002

MANIFESTATIONS	DATE	
pose guirlandes NOEL	08/12/01	
Vente sapin Noël (école)	15/12/01	
Noël des enfants	21/12/01	
Colis de Noël	22/12/01	
Galette des Rois	11/01/02	
Choucroute Ecole	02/02/02	
Repas des Anciens	10/03/02	
EXPO ARTISTIQUE	2 et 3 MARS 2002	
Bal Costumé (école)	17/03/2002(dimanche)	
BELOTE(pour école)	20-avr	
randonnée Pedestre	1er Mai	
Foire Greniers (école)	05/05/01	03-mai-02 KERMESSE REUNION PUBLIQUE
CONCOURS DU PAIN KERMESSE	22/23 Juin 2002	07-juin-02 KERMESSE REUNION PUBLIQUE
Bilan Kermesse	05/07/02	
Soirée a Thème	05/10/02	
Tournoi Tennis Table	21/09/02	
ASSEMBLEE GENERALE	25/10/02	

En fonction des nécessités(date election non connue) ce calendrier pourrait être modifié,

JOYEUSES FETES

ET

BONNE ET HEUREUSE

ANNEE

A

TOUS

TENNIS DE TABLE

Le samedi 22 septembre, a eu lieu le traditionnel tournoi interne du club. Pour cause d'emplacement réduit, nous ne pouvons ouvrir sur l'extérieur. En revanche, ce constat permet un déroulement convivial, initiés ou néophytes peuvent se côtoyer. Cela permet, parfois aux pongistes débutants d'aller plus loin qu'un tournoi et de se perfectionner dans le cadre d'un entraînement régulier.

Ce tournoi a permis de lancer la saison 2001.2002, la 19^{ème} du club, déjà le parfum du 20^{ème} anniversaire de ce club se profile.

Pour cette saison, cette structure enregistre 31 licenciés, dont beaucoup de jeunes et parmi ceux-ci, quelques nouveaux. Il faut rappeler que le club est à vocation jeunes. En effet, 22 joueurs ont moins de 18 ans.

Beaucoup de licenciés viennent d'Avenay, les autres amateurs de ce sport se répartissent sur 6 communes différentes : Esquay notre Dame, Amayé sur Orne, Maltot, St Honorine du Fay, Montigny, Fontaine Etoupefour.

Pour cette nouvelle saison, l'emploi jeune recruté l'an dernier intervient dans les mêmes créneaux horaires, c'est à dire le mercredi après midi de 14h30 à 21h, répartis sur 4 séances.

Serge Le Bel l'épaule toujours pour la séance des débutants.

Egalement, Serge, le jeudi soir, accueille un groupe d'adultes, pour initiation et perfectionnement. Ces pongistes échangent dans un climat de bonne humeur, les coups droits, les revers et les balles coupées, bientôt, n'auront plus de secret.

Pour cette 19^{ème} saison, 6 équipes sont engagées dans les différents championnats, dont : deux en 1^{ère} division, une en seconde division, une en 3^{ème} division et deux en championnat jeunes.

Pour la 3^{ème} année consécutive, M. Gérard Vienne, artisan peintre de St Honorine du Fay a offert au club 32 tee-shirts, au nom de son entreprise. Le comité des fêtes, dans son ensemble et les jeunes renouvellent leurs remerciements.

Le souhait pour l'année 2002 est : que les jeunes pousses dernièrement recrutées, grandissent, s'épanouissent et qu'elles se hissent bientôt au niveau de leurs aînés.

Le responsable du club
Gérard Geneslay

LE TENNIS CLUB D'AVENAY

Le TENNIS, à fond la forme

Madame, Monsieur,
Que vous soyez enfants, adolescents ou adultes, venez nous rejoindre.

Pour l'année 2000-2001, le tennis club est passé de 23 à 11 adhérents. Nous le regrettons fortement mais ne désespérons pas car cette année le temps s'annonce propice pour s'entraîner au tennis.

Nous vous rappelons que le tennis est ouvert à tous et que pour toutes suggestions et renseignements, nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter. *

TARIFS

- Adultes et enfants extérieur des habitants d' Avenay : 100FF
- Enfants de moins de 12 ans : gratuit (mais obligation de jouer avec un adulte)
- Enfants entre 12ans et étudiants : 50FF
- Visiteurs. : 200FF
- Cadenas : 35FF
- Clef du cours : 15FF

Pour les adhérents. nous vous prions de bien vouloir rapporter la clef du cours.

Dans l'attente de vous revoir ,

**L'EQUIPE DU TENNIS VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS,
FUTURS ADHERENTS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.**

- Coordonnées : M. Jean-Louis Gabriel 2, rue de la mare 14210 Avenay.
Tel : 02.31.08.04.24

Le responsable du tennis club d' Avenay
M. Jean-Louis GABRIEL



A . S . VIEUX

Quelques chiffres pour mieux connaître nos activités :

119 : C'est le nombre de licenciés au sein de notre club soit 97 jeunes et 22 seniors s'ajoute à eux une vingtaine de vétérans, ils sont repartis dans 11 équipes :
1 de débutants, 2 de poussins, 2 de benjamins à 7, 1 de 13 ans, 1 de 15 ans, en entente avec Louvigny, 2 de 18 ans en entente avec Fontaine Etoupefour, 1 de senior et une de vétérans
Toutes les équipes participent aux différents championnats.

Les 13 ans et les 15 ans jouent au plus haut niveau Départemental, les seniors en 2^{ème} division de district et les vétérans participent au championnat des fanas le dimanche matin .

Le club compte dans ses rangs 8 jeunes éducateurs, tous diplômés : Cotin Vincent , Kerdodé Steven , Cotin Damien , Roussel Bastien , Turpin Florent , Perrein Romain , Lesaulnier Fabien et Roussel Florian.

Ils assurent les entraînements de nos équipes et viennent se joindre à eux des bénévoles pour aider à encadrer lors des matchs de championnat du samedi après midi ou du dimanche.

Si l'aspect sportif est une de nos occupations première, de nombreuses autres manifestations ont lieu tout au long de l'année :

En octobre : un repas dansant

En décembre : la vente des calendriers

En janvier : la galette des rois ou l'occasion nous est donnée de récompenser nos valeureux joueurs

En avril : durant la première semaine des vacances de Pâques, un stage foot loisirs détente, qui comporte pour moitié d'activité foot et pour d'autre moitié des activités diverses tel que : Bowling, patinoire, piscine, jeux de piste en forêt, sortie vélo. tout ceci, encadré avec

beaucoup d'efficacité par nos éducateurs et la saison sportive se termine avec notre grand tournoi des jeunes (en 2001 , 74 équipes et plus de 550 joueurs sur deux jours)
Voilà résumé l'essentiel de nos activités.

Sachez que lors de cette année 2001, de nombreuses rencontres ont eu lieu sur le terrain de football d'Avenay , nous y avons organisé des plateaux de débutants , les 13 ans et surtout les fanas du dimanche matin y ont effectué de nombreux matchs de championnat.

J'en profite pour remercier vivement la commune d'Avenay, pour avoir mit à notre disposition, ces installations sportives.

Au vue de nos effectifs et du nombre de match que nous avons à organiser, les installations de Vieux ne peuvent plus suffir et l'utilisation de celle d'Avenay nous sont de grand secours.

En espérant que ces quelques lignes vous auront permis de mieux nous connaître, voici la composition de notre bureau :

PRESIDENT : ROUSSEL Oliver 02.31.26.96.13

SECRETAIRE : COTIN Marcel 02.31.26.97.41

TRESORIERE : COTIN Emmanuelle

Autres membres : Madeleine Laurent, Neveu Daniel, Doussot dominique, Simon Denis, Malherbe Annie

Commission Sponsoring : COTIN Vincent, KERDODE Steven

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter !

ASSOCIATION INTER CULTURE LOISIRS
VAL ORNE AJON ICL

Notre assemblée générale s'est déroulée le 20 avril 2001 à Préaux Bocage, en présence de la plupart des maires de nos communes. Nous avons ensuite procédé aux élections des représentants des différentes communes, tous les membres étant à renouveler cette année.

Nous profitons du bulletin pour remercier les personnes qui nous quittent et souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres.

Nouvelle constitution du bureau :

Présidente	:	Françoise GASTEBLED
Vice - Président	:	Eric DELAUNAY
Trésorière	:	Annick LECOURT
Secrétaire	:	René HOUGUET

Avril - Camp de Ski pour 26 jeunes à CREST - VOLANT encadrés par une équipe de bénévoles. Un grand merci à tous.

Mai - Visite de nos amis de Johannesburg au week-end du 1er mai. Comme d'habitude, nous avons organisé une soirée à VACOGNES réunissant les familles allemandes et française. Le lundi, accompagnés de quelques Français, nos amis ont passé la journée autour de CARENTAN sur le thème des Marais. Ce fut une belle journée malgré une météo peu clémente.

Juin - Participation à la fête au Village de SAINTE HONORINE DU FAY.

Septembre 2001 - Reprise des cours d'allemand animés par Marie-Claire et Baldur, le mardi à STE HONORINE DU FAY.

Une marche est désormais organisée le 3ème dimanche matin de chaque mois dans chacune de nos 9 communes.

La première rencontre a eu lieu à AMAYE. Merci aux nombreux participants.

Octobre - Marche sur la commune d'AVENAY.

Le 13, une soirée réunissant jeunes et parents était organisée au profit du Camp de Ski qui aura lieu du 6 au 13 avril 2002. Des places sont encore disponibles.

Novembre - Marche sur la commune de MAISONCELLES S/ AJON.

Pour fêter le Beaujolais nouveau, nous nous sommes retrouvés à TROIS MONTS pour une soirée très conviviale.

Décembre - Marche sur la commune de MAIZET.

Comme chaque année, notre marché de Noël a eu lieu les 8 et 9 décembre à Ste Honorine du Fay.

Saint Nicolas entouré de nombreux enfants, a parcouru les rues, avant le goûter.

Prenez note de nos prochains rendez-vous pédestres:

20 Janvier : MONTIGNY - 17 Février : PREAUX BOCAGES - 17 Mars : STE HONORINE DU FAY - 21 Avril : TROIS MONTS - 26 Mai : VACOGNES NEULLY - En Juin : Marche sur les 9 communes.

Le voyage à JOHANNESBERG aura lieu du 8 au 12 Mai 2002.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent aux habitants des 9 communes de l'ICL, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Représentants AVENAY
Claudie GENESLAY
Annick LECOURT

Abbé Bernard LECLERCQ

Presbytère

8, Rue Saint Laurent
14930 VIEUX
Tel : 02.31.26.91.21

15 communes, une seule paroisse, et un seul prêtre toujours à Vieux...comme je l'ai rappelé à la messe d'inhumation de notre cher père Roger Lamoureux, J'ai vécu avec lui 13 ans de bon voisinage, d'amitié conviviale, de temps forts paroissiaux et de prières. Je demandais aussi qu'un nouveau prêtre, même âgé ou étranger, vienne nous seconder mais j'ai prêché dans le désert!

Donc nous voilà pour une nouvelle étape qui, bien comprise, peut-être une nouvelle jeunesse et une mission passionnante pour notre grand secteur.

Une petite équipe de paroissiens s'est déjà réunie plusieurs fois pour partager les nombreuses missions et pour appeler tous ceux et celles qui pourraient aussi s'engager... Pour quoi faire?...

Voici quelques priorités parmi d'autres :

- Le catéchisme, la préparation des messes de jeunes et des fêtes.
- La préparation des Baptêmes.(En 2001, 180 Baptêmes dans notre secteur)
- L'accompagnement des personnes âgées, leur porter la communion.
- Les Messes Dominicales : prière universelle et animation.
- Le balayage et la décoration de nos églises. Une église peut être accueillante et ouverte dans la journée même s'il n'y a pas souvent la messe, elle est toujours un lieu de prière.

Ce partage indispensable des tâches demande accueil, écoute, ouverture aux autres, jugement positif et constructif. On peut relire l'hymne à la charité de St Paul dans sa 1ère lettre aux Corinthiens, chapitre 13. Dans cette même lettre Paul compare sa Communauté (notre paroisse) à un Corps dont nous sommes les membres, différents et complémentaires, et dont la tête est le seigneur Jésus.

Quand nous aurons progressé quelque peu dans l'animation de ce Corps, nous serons à la fois plus unis et plus catholiques, c'est à dire plus universels.

L'équipe des catéchismes a préparé pour Noël les horaires suivantes:

- Le 24 Décembre : 18H30 : une Messe d'enfants à Ste Honorine du Fay.
21H : 14ème grande veillée et Messe à la salle polyvalente de Feuguerolles - Bully.
- Le 25, jour de Noël : 11H : Messe à Evrecy

Je vous rappelle enfin que la Messe du Dimanche (ou Samedi) est le cœur de la Paroisse : Le sang vient de partout au cœur et doit retourner, rénové, partout, sinon, le cœur et atteint. L'Eucharistie est source et sommet et je prie chaque jour pour que les familles qui se disent chrétiennes redécouvrent cette priorité avec leurs enfants.

Avec mon amical dévouement,

Bernard Leclercq.



Association des Familles Actives Pour l'Emploi des Jeunes.

7 bis rue du Dorset

14 930 MALTOT

Tél. / Fax : 02 31 26 98 17

Qui sommes-nous?

7 communes associées pour aider les demandeurs d'emploi :

Avec un Responsable dans chaque commune :

Amayé : Maria-Térésa DOLLEY

Feuguerolles-Bully : Jocelyne GUYOT

Éterville : Alphonse BOULLOT

Vieux : Didier VAILLARD Tel : 02 31 26 91 45

Avenay : Philippe MARGUERITE

Maizet : Christine MARIE

Maltot : Lucette BOULOGNE

Pourquoi Faire ?

- Assurer un Service Bénévole aux Demandeurs d'Emploi (jeunes ou non) des communes concernées et de leur famille par :
 - **Un soutien moral** et une **écoute attentive et discrète**
 - **Une aide personnalisée** pour préparer les dossiers de candidature (C.V. lettre...) et accompagner la recherche d'emploi
- Centraliser les Offres d'Emploi et Demandes Locales que **Chacun d'entre Vous** peut communiquer aux responsables le plus vite possible

Actualité- Solidarité de ce début de siècle

Les événements qui nous entourent, qu'ils soient mondiaux ou régionaux interpellent chacun d'entre nous. Pouvons-nous rester inactifs face au désespoir de certains ?

Il ne suffit plus de regarder les informations et de commenter les événements d'un œil chagrin. Nous devons et pouvons agir. AGIR bien sûr, à notre échelle, à notre dimension, mais chacun peut faire quelque chose.

Moulinex disparaît et va mettre beaucoup de personnel sans emploi : c'est désolant !

Et combien de petites entreprises, de petits commerces, d'artisans vont disparaître avec cette grosse unité ?

Nous parlons moins depuis quelques trimestres de l'emploi. Les événements internationaux prennent toute la place et pourtant la précarité de certains, de votre voisin peut-être, existe, mais semble de seconde importance.

Pour que l'homme s'épanouisse il doit être dans un milieu sécurisant : la famille et donner un sens à sa vie en se rendant utile : le travail.

L'A.F.A.P.E.J. a choisi d'aider tous ceux qui souhaitent trouver une place dans le monde du travail. Nous sommes TOUS concernés, donc nous avons besoin de TOUT LE MONDE...

Contactez-nous !

Téléphonez !

Informez-nous !

Ou venez nous visiter quelques instants à la Permanence à Maltot (à côté de la Poste)

Les 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois de 10h 30 à 12 h

Rendez-vous possible dans la semaine (à prendre par téléphone)

A.D.M.R.

L'Association Du Service A Domicile

L'A.D.M.R. intervient à domicile auprès de tous ceux qui souhaitent améliorer leur vie quotidienne où qui doivent faire face à une situation difficile.

L'A.D.M.R. vous propose ,aide à domicile,ménage,repassage,garde à domicile,portage de repas,téléassistance,bricolage,jardinage.

La mise en place en janvier 2002 de l'A.P.A.(allocation personnalisée à l'autonomie) représente sans contexte une avancée pour les personnes dépendantes.Un plus grand nombre d'entre-elles pourront accéder à cette nouvelle allocation.

Avec la création de l'A.P.A.,le gouvernement reconnaît la nécessaire qualité de la prise en charge des personnes fragilisées.

L'Association Locale A.D.M.R. D'Evrecy à comme secteur d'activité: 14 communes dont Avenay.En 2000,ont été aidées à domicile:

66 Personnes âgées

1 Personne handicapée

22 en Famille

67 en Emplois familiaux

Nombre de salariés en A.D.M.R.: 38

Nombres de salariés en Emplois Familiaux: 41

Répartition des services rendus par l'association pour 2000

Aides-ménagères aux personnes âgées: 8419 heures75

Aides-ménagères aux personnes handicapées: 352 heures25

Travailleuses familiales: 1204 heures50

Emplois familiaux: 10973 heures50

Total de l'année: 20950 heures

Pour tous renseignements:

Votre responsable village:Madame Jeannine MARCHEGIANI T.e.l.:02-31-80-57-84

ou:Monsieur Bernard PUPIN T.e.l.:02-31-08-04-62

Association Locale A.D.M.R. D'EVRECY

Place Général de Gaulle Mairie 14210 Evrecy Tél 02-31-08-09-62

Permanence le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Association « POINT DE VUE »
2,Chemin de la Vallée
14210 AVENAY

TEL: 0231804533
FAX : 02 31 80 36 89

Projet

Voici la fin de l'année 2001.

Notre association a continué à solliciter et rencontrer les responsables de la coopérative de Creully qui promettent de ressortir le dossier pour clore le problème de restitution de conditions correctes de réception de la télévision.

Mais ce que nous avons pressenti dès le début se trouve vérifié. Quelques foyers sont laissés pour compte et se trouvent de fait en position minoritaire pour faire valoir leur droit, d'autres se sont découragés pour obtenir le remboursement de leurs frais.

Il apparaît que c'est la loi du plus fort et non la légalité de l'état qui a gain de cause, nous rappelons l'article 112.12 du Code de la construction.

Nous n'avons cependant pas renoncé malgré la lenteur des choses et continuons nos efforts pour faire aboutir au mieux les derniers problèmes.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux pour 2002

L'Association POINT DE VUE

JARDINIERS DE FRANCE

PARTAGER VOTRE PASSION DU JARDIN

1ère Association de jardiniers amateurs de France

- *Sa vocation, la **transmission** du savoir-faire jardin.
- *Son histoire, dans les traces des jardiniers **depuis 1876**.
- *Son siège, à Valenciennes dans un **jardin pédagogique de 2 ha**, ouvert à tous ses membres.

Association reconnue d'utilité publique

- ***Contribuer à faire du jardin**, un support d'épanouissement personnel.
- ***Favoriser le jardin: outil d'insertion** (jardin pour les autres).
- ***Faciliter l'accès des enfants** au jardin.
- ***Aider les publics handicapés** à la pratique du jardinage.

A votre écoute, le correspondant local

- ***Il vous propose:** Des réunions de jardinage pour échanger et découvrir de nouvelles méthodes.
- ***Il vous abonne à :** La revue Pour nos Jardins (10 numéros de 48 pages par an).
- ***Il vous réserve:** Le catalogue du comptoir (une sélection de produits garantie par les Jardiniers de France).
- ***Il vous donne accès à:** S.O.S. Jardin pour toutes vos questions pointues sur le jardin.

Pour bénéficier de tous ses services offerts, venez nous rejoindre à l'association des Jardiniers de France.

Cotisation pour un an :	32, f80 (5 euros)
1 Abonnement d'un an à (Pour nos Jardins) :	72, f15 (11 euros)
Montant total du versement pour un an :	104, f95 (16 euros)

Pour tous renseignements:

Votre correspondant local: Bernard PUPIN Dépositaire BUTAGAZ 11 Route d'Amayé-sur-Orne 14210 AVENAY.
T.e.l.: 02-31-08-04-62.

**ASSOCIATION FAMILLES RURALES
DE LA REGION D'EVRECY
1 Place du Général de Gaulle - BP 17
14210 EVRECY**

L'Association Familles Rurales d'Evrecy et sa Région vous propose de nombreuses activités culturelles et sportives.

Toutes ces activités ont lieu au Centre de Loisirs (derrière la Mairie d'Evrecy et la Salle des Fêtes). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'Association par téléphone au 02.31.80.11.33 ou sur place au bureau de l'Association auprès de Mr Sylvain SAMSON.

Quelques exemples d'activités :

■ Centre de Loisirs :

Le Centre de Loisirs accueillent les enfants aux vacances de Pâques, au mois de Juillet et Août et aux vacances de Noël.

Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 12 ans.

Le Centre fonctionne du Lundi au Vendredi de 9H à 17H avec une garderie le matin à partir de 7H45 et le soir jusqu'à 18H15, pour les familles intéressées.

Tout au long de ces périodes de vacances, sont proposées aux enfants différentes activités qu'elles soient sportives, artistiques ou manuelles, mais aussi des sorties telles que la piscine de Thury Harcourt, zoo de Cerza, bateau mouche de Caen à Ouistreham etc...

● Comité de Jeunes :

Cette activité s'adresse aux adolescents à partir de 13 ans qui veulent se retrouver pour des activités sportives, théâtrale, maquettes ou informatique ainsi que des projets d'aides aux actions humanitaires. S'en oublier le soutien scolaire pour tous les jeunes à partir de la 6^{ème}.

■ Dessin Enfants et Adultes :

Le dessin enfants a lieu le Mercredi matin de 10H00 à 12H00 en 2 groupes.

Le dessin adultes a lieu le Samedi de 10H à 12H30.

■ Yoga :

Le cours de yoga a lieu le jeudi soir de 19H à 20H30, ceci depuis 9ans, par un professeur diplômée de l'école française de yoga de Paris.

Le yoga convient à tout adulte, sans limite d'âge et ne demande pas de condition physique particulière. Il est recommandé aux individus stressés et fatigués, qui souhaitent entretenir leur corps, mais aussi, à toute personne en chemin de connaissance de soi. C'est une technique corporelle visant d'abord le bien être de la personne, elle s'appuie sur des exercices d'étirement et d'assouplissement en harmonie avec la respiration, pour réaliser des postures en douceur.

■ Baby-Gym et Gymnastique sportive :

Cette activité s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans.

Elle a lieu au gymnase d'Evrecy le Mardi de 17H à 18H et de 18H à 19H pour la gymnastique sportive et le Mercredi de 14H à 15H et de 15H à 16H pour la Baby-Gym.

Bourse aux Vêtements :

Notez les prochaines dates de bourses aux vêtements:

- Layette/Enfant Printemps : Réception : Jeudi 7 Mars 2002 de 9H à 18H
 - Vente : Samedi 9 Mars 2002 de 9H à 12H et de 14H à 18H
 - Dimanche 10 Mars 2002 de 10H à 13H
- Adulte Printemps : Réception : Jeudi 2 Mai 2002 de 9H à 18H
 - Vente : Samedi 4 et Dimanche 5 Mai 2002

Scrabble :

Nouvelle activité démarrée depuis le mois d'Octobre 2001, le mercredi de 20H à 22H et le vendredi de 14H à 16H30.

Activité organisée par Mr Godard, s'adressant à toutes les personnes qui aiment ce jeu et qui veulent passer d'agréables moments.

Bonne fin d'année à vous tous et meilleurs vœux pour 2002.

Le Président,
Jean Louis L'Hotellier

1278
/3

Aux fidèles abonnés, aux futurs spectateurs et à tous ceux qui découvrent l'association
d'Organisation de Manifestations et d'Activités Culturelles : **OMAC d'EVRECY**

D'Octobre 2001 à Avril 2002, prévoyez dès maintenant que les 3^{ème} et 4^{ème} Samedi du mois sont réservés pour les spectacles de la saison (sauf en Décembre car il aurait été en concurrence avec Noël, et en Février en raison des vacances scolaires)

En résumé, à 20h45 :

à la salle des Fêtes d'Evrecy

le 3^{ème} Samedi d'Octobre et de Mars
le 4^{ème} Samedi de Novembre et Avril
le 4^{ème} Mardi de Février

à l'église d'Evrecy

le 2^{ème} Vendredi de Décembre

à la salle polyvalente de Vieux

le 4^{ème} Samedi de Janvier

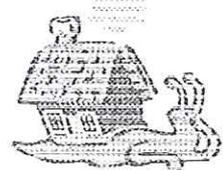
Quant au contenu du programme nous vous invitons à découvrir au *quatrième trimestre 2001* :



en ouverture de saison, un spectacle « A l'heure où l'on s'embrasse »
en musique et chansons avec **LA JAVA DES GASPARDS** et ses neuf
musiciens-comédiens.
le 20 octobre 2001



du théâtre poético-réaliste avec
LA COMPAGNIE THEODORE PANOPLIE
dans une œuvre d' Olivier HERVEET « Niche à chien »
le 24 novembre 2001



un concert avec l'Orchestre à cordes de



L'Ensemble Régional de Basse Normandie
et ses douze musiciens qui interprètent
des musiques diverses : classique, romantique et contemporaine
le 14 décembre 2001



au 1^{er} semestre 2002

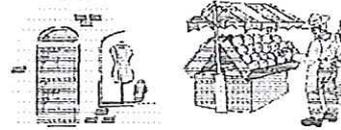


Une Rencontre Pour Lire avec la participation d'**Alain DEMOUZON**,
auteur majeur du roman policier contemporain.
« **Les Enquêtes du Commissaire BOUCLARD** »
sont animées par deux lecteurs, un musicien, une décoratrice, un réalisateur d'affiche,
un metteur en scène et sélectionneur des énigmes policières présentées
le 26 janvier 2002

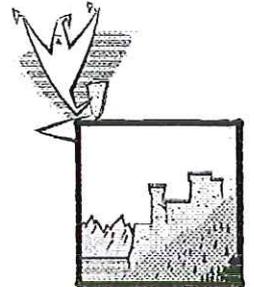




Un spectacle tout public « **Chicane** » avec les contes de **Rachid BOUALI**,
 puisé dans la tradition du **Moyen Orient** où le plaisir du marchandage tient pour
 beaucoup au plaisir de la joute verbale.
 Des histoires où la persuasion est un art et la chicane un passe temps.
 Le 26 février 2002



Du théâtre avec six comédiens, de **LA COMPAGNIE SORTIE DE ROUTE**
 Un spectacle sur **Shakespeare** en train d'écrire « **HAMLET** »
 et nous parlant de lui, de son époque, de théâtre...
 Un spectacle à voir absolument !!
 Le 16 mars 2002



En fin de saison nous accueillerons « **KLAXTON** » un orchestre de onze filles et onze garçons
 âgés de vingt ans, en moyenne sous la direction de **Jean François MILLET** compositeur.
 Un **BIG BAND** original où la section des cuivres est remplacée par des flûtes traversières ...
 Une musique vivante et vibrante interprétée avec enthousiasme et fraîcheur .
 Le 27 avril 2002



Pour mémoire les tarifs d'entrées seront pour un :

L
e
s
E
n
t
r
é
e
s

Adulte non abonné	63 Francs ou 9,50 Euros	
Adulte abonné	43 Francs ou 6,50 Euros	avec l'achat de la carte d'abonnement à 33 francs ou 5 Euros
Etudiant	43 Francs ou 6,50 Euros	
Chômeur Rmiste	23 Francs ou 6,50 Euros	
Jeune de 11 à 18 ans	23 Francs ou 3,50 Euros	
Enfant de 4 à 10 ans	Gratuit (excepté séance scolaire et spectacle familial) : 23 Francs ou 3,50 Euros	
Groupe	53 Francs ou 8 Euros	



Merci de votre soutien, sachez que sur le département le public d'Evrecy est reconnu
 comme chaleureux,

réactif,
 assidu
 et sympathique.

A bientôt l'équipe d'animation

Responsables Arlette LETOURNEUR – Michèle TAUDON

Réservations : Ericka LE MAZIER – Bibliothèque : 02-31-80-57-49 (le mardi précédant la date du spectacle)

ARTICLE POINT INFO 14

Un nouveau service à Evrecy Le Point Info 14



Le Point Info 14 permet de faciliter l'ensemble de vos démarches administratives, familiales, et juridiques sans avoir à se déplacer jusqu'à Caen. Situé en Mairie d'Evrecy, **ce service est entièrement gratuit**. Le point info 14 va vous permettre un accès simple et rapide avec l'ensemble de nos partenaires.

Le point info 14 dispose d'un système de visioconférence (vous permet de dialoguer avec nos partenaires comme si vous étiez à l'un de leurs guichets sans les inconvénients du trajet et de l'attente), d'un accès Internet, et de l'ensemble des outils modernes de communication pour donner une réponse rapide et précise à toutes vos questions.

Un exemple pratique d'utilisation du Point Info 14 :

Vous avez besoin d'une attestation de paiement de la Caisse d'Allocation Familiale du Calvados. Cette démarche peut vous prendre plusieurs heures en temps normal (déplacement jusqu'à Caen, circulation difficile, stationnement compliqué, attente à la CAF...). Au point info 14, vous aurez votre attestation en à peine plus de 5 minutes !!!

Le Point Info 14 c'est aussi :

- ANPE : Consultation des offres d'emploi...
- ASSEDIC : Inscription, Questions sur son dossier, ses paiements ...
- CPAM : Problèmes de remboursement, Obtention de formulaires ...
- SNCF : Consultations des horaires des trains ...
- Cour d'Appel de Caen : Conseils pour toutes vos démarches juridiques...

Nos autres Partenaires :

Bus verts du Calvados, CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, Conseil général du Calvados (Services des transports et services sociaux), Cour d'Appel de Caen, EDF-GDF, France Telecom, SDEC (Syndicat d'Electrification et d'équipement Collectif du Calvados), URSSAF.

Point Info 14

Mairie d'Evrecy

Tel/Fax : 02 31 29 33 38

Email : point-info14@ville-evrecy.fr

Ouvert du Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

ANNONCES

Mme Durand Yvonne
4 rue de l'école d'avenay

vends 2 roues complète avec pneu neige
pour 205 Peugeot ou autre
tel : 02.31.80.45.22

M. Villeroy André

A vendre une citerne à fioul de 1000L
en plastique. Etat neuf.
Plus de 4 bidons de 200L.

A vendre un beau buffet de cuisine vitré
en parfait état, des années 50.

A vendre une pompe à fioul
pour mettre sur bidon de 200L.

A vendre 2 lits enfant en bois complet
état neuf.

A vendre une porte d'entrée vitrée
en très bonne état de hauteur 2m05,
largeur 0m93

A vendre une fenêtre de salle de bain :
hauteur : 0m75 et largeur : 0m73.

Jean-Louis Quillot

*Economiste de la construction
Bâtiment et travaux publics*

Intervient dans tout projet de construction neuve ou ancienne concernant les réalisations publiques ou privées

Domaines d'intervention :

Plan
Métrés
Evaluation de travaux
Dépôt de permis
Appel d'offre
Marche de travaux
Maîtrise d'oeuvre

Expertise:

Estimation de constructions neuves et anciennes
Déclaration de perte dans sinistre
Assistance "Maître d'ouvrage"

Cidex 34 - 14210 Avenay - Tél/Fax :02 31 80 61 51
Siren 412 126 527

Association des Cadres pour les Compétences Services et Formations

organisme de formation enregistré sous le n° 25.14.00947.14
Habilitation chèque conseil n° 14.01
conventionnée emploi jeune 1998

Conseil en direction d'entreprise

L'association intervient plus particulièrement en création, reprise et développement d'entreprise privées ou associatives

Domaines d'intervention :

juridique, fiscal, social, finances, marketing, ressources humaines, étude de marchés, informatique, internet, communication.

Siège social : 2 Route d'Esquay-Notre-Dame Cidex 34 14210 Avenay tél/fax: 02 31 80 61 51

Association déclarée à la préfecture du Calvados le 11 octobre 1991
J.O du 6 novembre 1991

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE :

Maire : Mr Gérard LEMOINE
1^{er} Adjoint : Mr Jean Louis LECHEVALIER
2^{ème} Adjoint : Mr Xavier BELLOU
Secrétaire de mairie : Mr Jean Yves CAILLARD

Permanence de mairie : Le mardi : de 18 à 19 heures
Le vendredi : de 17 à 19 heures
Téléphone : 02 31 80 56 96

ECOLE PRIMAIRE D'AVENAY

Directeur : Mr Jean Yves CAILLARD
Téléphone : 02 31 80 74 03

COLLEGE PAUL VERLAINE D'EVRECY

Téléphone : 02 31 80 54 37

PRESBYTERE

Abbé Bernard LECLERCQ
Téléphone : 02 31 26 91 21

SERVICE DES EAUX

SAUR :à Grentheville :
Téléphone : 02 31 62 40 00

France TELECOM

Dépannages : 10 13

SERVICE EDF GDF

Téléphone : 02 31 84 12 10
Dépannages : 02 31 84 21 95

ALLO URGENCES

Pompiers de Caen : le 18
SAMU de Caen : le 15
Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 80 50 02
Centre anti poisons de Rouen : 02 35 88 44 00

